



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION

Du BUDGET GENERAL DE LA SEPTAINE 2022

Dressé par Mme DUBOSCLARD Agnès du 01/01/2022 au 03/01/2022 et M CARLA Jean-Yves du 04/01/2022 au 09/03/2023, Comptables au SGC BAUGY

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 24
Nombre de pouvoir : 7
Nombres de suffrages exprimés : 31

2023-04-021

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023

PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Conseil Communautaire

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2022** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par les Receveurs accompagné de l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que les receveurs ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bien de l'exercice **2022** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'ils ont procédé à toutes les opérations d'ordre qui leur ont été prescrites de passer dans leurs écritures.

Considérant **que toutes les opérations sont justifiées**

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2022** au 31 décembre **2022**.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2022** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2022** par les Receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour expédition conforme
Gron, le 13 Avril 2023

La Présidente,
Sophie GOGUÉ



Le secrétaire
Béatrice DE KERPOISSON



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION

Du BUDGET ANNEXE SPANC 2022

Dressé par Mme DUBOSCLARD Agnès du 01/01/2022 au 03/01/2022 et M CARLA Jean-Yves du 04/01/2022 au 09/03/2023, Comptables au SGC BAUGY

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 24
Nombre de pouvoir : 7
Nombres de suffrages exprimés : 31

2023-04-022

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Conseil Communautaire

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2022** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par les Receveurs accompagné de l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que les receveurs ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bien de l'exercice **2022** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'ils ont procédé à toutes les opérations d'ordre qui leur ont été prescrites de passer dans leurs écritures.

Considérant **que toutes les opérations sont justifiées**

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2022** au 31 décembre **2022**.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2022** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2022** par les Receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour expédition conforme
Gron, le 13 Avril 2023

La Présidente,
Sophie GOGUÉ



Le secrétaire
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

**OBJET : DÉSIGNATION
D'UN PRÉSIDENT POUR LE
VOTE DES COMPTES
ADMINISTRATIFS**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC,** Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant l'obligation faite au Conseil Communautaire de désigner un Président pour la séance relative au vote des comptes administratifs du budget général et du budget annexe de l'Assainissement Non Collectif (art. L2121-14 du C.G.C.T.).

Monsieur Pierre GROSJEAN ayant fait acte de candidature est élu Président.

Vote à l'unanimité

Madame GOGUÉ quitte la salle pour le vote des dits comptes administratifs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-241800374-20230413-2023-04-024-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19/04/2023

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 30
Nombre de pouvoir : 7
VOTES Contre : Pour : 30 Abstention : 0
Date de convocation : 05 Avril 2023
2023-04-024

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
DU BUDGET GENERAL DE LA CDC DE LA SEPTAINE 2022

Séance du 13 Avril 2023 à 19 heures à Gron

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Pierre GROSJEAN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme Sophie GOGUÉ, La Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	
Résultats reportés.....		709 544.05 €		279 403.50 €		988 947.55 €	
Opérations de l'exercice.	5 451 918.97 €	5 536 608.59 €	771 444.32 €	769 105.73 €	6 223 363.29 €	6 305 714.32 €	
TOTAUX.....	5 451 918.97 €	6 246 152.64 €	771 444.32 €	1 048 509.23 €	6 223 363.29 €	7 294 661.87 €	
Résultats de clôture cumulé AFFECTATION		794 233.67 €		277 064.91 €		1 071 298.58 €	
TOTAUX CUMULES.....	5 451 918.97 €	6 246 152.64 €	771 444.32 €	1 048 509.23 €	6 223 363.29 €	7 294 661.87 €	
RESULTATS DEFINITIFS.		794 233.67 €		277 064.91 €		1 071 298.58 €	

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRAND, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÈREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINE POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÈREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Gron, le 13 Avril 2023

Pour expédition conforme,
Le Président, Pierre GROSJEAN

Le secrétaire, Béatrice DE KERPOISSON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-241800374-20230413-2023-04-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/04/2023

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 30
Nombre de pouvoir : 7
VOTES Contre : Pour : 30 Abstention :
Date de convocation : 05 Avril 2023
2023-04-025

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SPANC DE LA CDC DE LA SEPTAINE 2022

Séance du 13 Avril 2023 à 19 heures à Gron

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Pierre GROSJEAN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme GOGUÉ Sophie, la Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés.....						1 676.24 €
Opérations de l'exercice..		23 890.43 €		0.00 €		23 890.43 €
TOTAUX.....		23 890.43 €		0.00 €		23 890.43 €
Résultats de clôture cumulé						27 599.81 €
AFFECTATION						
TOTAUX CUMULES.....		23 890.43 €		0.00 €		23 890.43 €
RESULTATS DEFINITIFS....						3 709.38 €
						27 599.81 €
						3 709.38 €

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

PRÉSENTS : Messieurs **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOUDIN, MOREAU (suppléante), MESSIEURS, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MEREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÈREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON
Gron, le 13 Avril 2023 Pour expédition conforme,

Le Président, Pierre GROSJEAN

Le secrétaire, Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-026

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ, POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT**.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

**OBJET : AFFECTATION DES
RÉSULTATS ANTÉRIEURS
2022
BUDGET PRINCIPAL 2023.**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'il est constaté au sein du budget principal ce qui suit :
 - o Un excédent de clôture de fonctionnement de 794 233,67 €
 - o Un excédent de clôture d'investissement de 277 064,91 €
 - o Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 236 679,77 €
 - o Des restes à réaliser en recettes d'investissement de 56 561,40 €
- Considérant qu'il n'est pas nécessaire d'affecter des réserves d'excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068,
- Considérant qu'il est nécessaire de reporter au budget principal 2023, au compte 001, section d'investissement, la somme de 277 064,91 €

Entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De ne rien affecter au budget principal 2023, au compte 1068
- De reporter au budget principal 2023 au compte 002, section de fonctionnement, la somme de 794 233,67 € en recettes
- De reporter au budget principal 2023 au compte 001, section d'investissement, la somme de 277 064,91 € en recettes.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-027

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

**OBJET : AFFECTATION DES
RÉSULTATS ANTÉRIEURS
2022
BUDGET ANNEXE SPANC
2023.**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'il est constaté au budget annexe du S.P.A.N.C. ce qui suit :
 - o Un excédent de clôture de fonctionnement de 1 676,24 €
 - o Un excédent de clôture d'investissement de 2 033,14 €
 - o Pas de restes à réaliser en dépenses ni en recettes d'investissement
- Considérant qu'il n'est pas nécessaire d'affecter des réserves d'excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068,
- Considérant qu'il est nécessaire de reporter au budget S.P.A.N.C. 2023, au compte 002, section de fonctionnement, la somme de 1 676,24 €,
- Considérant qu'il est nécessaire de reporter au budget S.P.A.N.C. 2023, au compte 001, section d'investissement, la somme de 2 033,14 €
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :
- De reporter au budget 2023, au compte 002, section de fonctionnement, la somme de 1 676,24 €
- De reporter au budget 2023, au compte 001, section d'investissement, la somme de 2 033,14 €.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Communauté de Communes
de la Septaine

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-028

**OBJET : VOTE DU TAUX DES
TAXES 2023.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Diffusion internet cc-laseptaine.fr

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BONVOT, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC,** Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ, POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Entendu l'exposé de Madame La Présidente

Le conseil communautaire vote les taux suivants pour l'année 2023 :

- Cotisation financière des Entreprises (CFE) : 22,10 %
- Taxe Foncier Bâti : 6,02 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 11,20 %
- Taxe d'Habitation : 12,96 %

Vote :
Pour : 29
Abstention : 2
Contre : 0

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-029

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

**OBJET : VOTE DES TAUX DE
LA TAXE D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
(TEOM) 2023**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2021-04-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



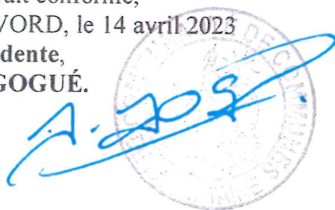
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération 2017-10-082 du 9 octobre 2017 instituant la T.E.O.M. sur l'ensemble du territoire de La Septaine à compter du 1er janvier 2018
- Vu la délibération redéfinissant le zonage de perception de la T.E.O.M. sur le territoire de La Septaine
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote les taux de T.E.O.M. suivants pour 2023 :

o Zone 1 : Avord, Baugy (à l'exception d'une partie de son territoire intégré en zone 2), Chaumoux-Marcilly, Crosses, Etréchy, Farges-en-Septaine, Gron, Jussy-Champagne, Nohant-en-Goût, Osmoy, Savigny-en-Septaine, Soye-en-Septaine, Villabon, Villequiers et Vornay : 11,47 %

o Zone 2 : Partie de la commune nouvelle de Baugy correspondant au territoire de l'ancienne commune de Laverdines : 7,98 %

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.



Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

*Communauté de Communes
de la Septaine*

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Après lecture du budget primitif 2023, celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 6 701 129,67 €

Vote :
Pour : 28
Abstention : 3
Contre : 0

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 3 246 657,66 €

Vote :
Pour : 28
Abstention : 3
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

*Communauté de Communes
de la Septaine*



Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-031

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Après lecture du budget annexe du SPANC 2023, celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 26 246,24 €

Vote à l'unanimité

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 2 328,00 €

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Communauté de Communes
de la Septaine

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-032

**OBJET : ÉLECTION D'UN
NOUVEAU DÉLÉGUÉ
TITULAIRE AU SDE 18.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu la délibération N°2020-07-056 du conseil communautaire de La Septaine en date du 20 juillet 2020 portant election des délégués de La Septaine au SDE 18.
- Vu la démission de Monsieur RELIEU de la totalité de ses mandats électifs
- Considérant qu'il convient de le remplacer en qualité de délégué titulaire de La Septaine au sein du SDE 18
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente
- Vu la candidature de Monsieur Alain JAUBERT
- Considérant que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de ne pas procéder au scrutin secret, et donc de voter à main levée,
- Monsieur Alain JAUBERT est élu délégué titulaire de La Septaine au sein du SDE 18.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Communauté de Communes
de la Septaine

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-033

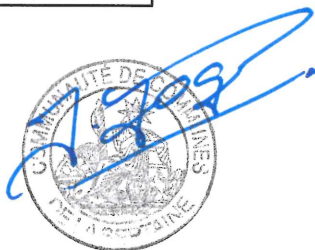
**OBJET : ÉLECTION D'UN
NOUVEAU DÉLÉGUÉ
TITULAIRE AU PETR CENTRE
CHER.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu la délibération N°2020-07-055 du conseil communautaire de La Septaine en date du 20 juillet 2020 portant élection des délégués de La Septaine au PETR CENTRE CHER.
- Vu la démission de Monsieur RELIEU de la totalité de ses mandats électifs
- Considérant qu'il convient de le remplacer en qualité de délégué titulaire de La Septaine au sein du PETR CENTRE CHER
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente
- Considérant que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de ne pas procéder au scrutin secret, et donc de voter à main levée,
- Vu la candidature de Monsieur Alain JAUBERT
- Monsieur Alain JAUBERT est élu délégué titulaire de La Septaine au sein du PETR CENTRE CHER.
- Considérant que Monsieur Alain JAUBERT était suppléant au sein du PETR CENTRE CHER, il convient au conseil communautaire de désigner un nouveau suppléant.
- Vu la candidature de Madame Martine GOUDIN
- Madame Martine GOUDIN est élue déléguée suppléante de La Septaine au sein du PETR CENTRE CHER.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Diffusion internet cc-laseptaine.fr



Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-034

**OBJET : ÉLECTION D'UN
NOUVEAU DÉLÉGUÉ
SUPPLÉANT A L'AD2t.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu la délibération N°2020-07-066 du conseil communautaire de La Septaine en date du 20 juillet 2020 portant élection des délégués de La Septaine à l'AD2t.
- Vu la démission de Madame HAMIDI de la totalité de ses mandats électifs
- Considérant qu'il convient de le remplacer en qualité de déléguée suppléante de La Septaine au sein de l'AD2t
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente
- Considérant que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de ne pas procéder au scrutin secret, et donc de voter à main levée,
- Vu la candidature de Madame Stéphanie DAVAINÉ POLANOWSKI
- Madame Stéphanie DAVAINÉ POLANOWSKI est élue déléguée suppléante de La Septaine au sein de l'AD2t.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-035

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



**OBJET : ÉLECTION D'UN
NOUVEAU DÉLÉGUÉ
SUPPLÉANT A LA SPL MILLE
LIEUX EN BERRY**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC,** Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu la délibération N°2020-07-066 du conseil communautaire de La Septaine en date du 20 juillet 2020 portant élection des délégués de La Septaine à la SPL MILLE LIEUX EN BERRY.
- Vu la démission de Monsieur LAGRANGE de la totalité de ses mandats électifs
- Considérant qu'il convient de le remplacer en qualité de délégué suppléant de La Septaine au sein de la SPL MILLE LIEUX EN BERRY
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente
- Considérant que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de ne pas procéder au scrutin secret, et donc de voter à main levée,
- Vu la candidature de Madame Isabelle DESIAUME.
- Madame Isabelle DESIAUME est élue déléguée suppléante de La Septaine au sein de la SPL MILLE LIEUX EN BERRY.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

*Communauté de Communes
de la Septaine*

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-036

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



**OBJET : REMPLACEMENT
D'UN MEMBRE DE LA
COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE.**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI**, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le code général des collectivités territoriales
- Vu la délibération N°2020-07-047 portant création de la commission développement économique
- Vu la démission de Monsieur RELIEU, de son mandat de conseiller municipal de la commune de Farges-en-Septaine,
- Le conseil communautaire désigne comme nouveau délégué de la commune de Farges-en-Septaine Monsieur David BONVOT.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-037

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC,** Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

**OBJET : OUVERTURE ALSH
ÉTÉ 2023.**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant l'ALSH de l'été 2023, il convient de délibérer sur les points suivants pour pouvoir lancer la campagne d'inscriptions et finaliser le budget :

Ouverture sur le site de Baugy du 10 juillet au 18 août 2023

Horaires d'ouverture : 9h-17h00 péri accueil 7h15-9h00 et 17h00-18h30 sauf soirs de veillées jusqu'à 21h30 et pour les nuitées (pour les enfants inscrits).

Capacité d'accueil : selon la réglementation et conformément aux déclarations DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale)

Inscription à la journée pour les enfants de 3 à 6 ans.

Inscription à la semaine pour les enfants de 6 à 12 ans.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-038

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

**OBJET : CONVENTION AVEC
BERRY LOIRE VAUVISE
POUR LE
PROJET « LA SEPTAINE A
VÉLO ».**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le projet touristique « La Septaine à vélo » porté par la communauté de communes
- Vu la convention passée avec le CIT pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet « La Septaine à vélo »
- Considérant que ce projet de Bourges à Marseilles-les-Aubigny traverse la communauté de communes « Berry Loire Vauvise »
- Considérant la nécessité de conventionner avec Berry Loire Vauvise pour une participation financière à cette étude
- Vu le projet de convention
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- Approuve le projet de convention entre les deux collectivités
- Autorise Madame la Présidente à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-039

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

**OBJET : CONVENTION AVEC
PORTES DU BERRY POUR LE
PROJET « LA SEPTAINE A
VÉLO ».**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC,** Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

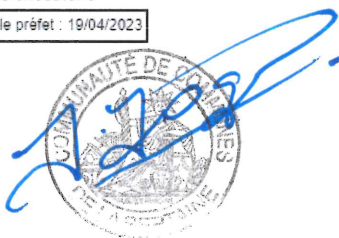
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le projet touristique « La Septaine à vélo » porté par la communauté de communes
- Vu la convention passée avec le CIT pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet « La Septaine à vélo »
- Considérant que ce projet de Bourges à Marseilles-les-Aubigny traverse la communauté de communes « Portes du Berry »
- Considérant la nécessité de conventionner avec Portes du Berry pour une participation financière à cette étude
- Vu le projet de convention
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- Approuve le projet de convention entre les deux collectivités
- Autorise Madame la Présidente à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-040

**OBJET : RENOUELEMENT
DE LA CONVENTION
PRESTATION DE SERVICE
« RELAIS PETITE ENFANCE »
AVEC LA MSA BEAUCE
CŒUR DE LOIRE.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC**, Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI**, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le projet de renouvellement de la convention prestation de service « Relais Petite Enfance » avec la Mutualité Sociale Agricole « Beauce Cœur de Loire »
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente
- Le conseil communautaire, après en avoir délibéré
-
- Approuve le renouvellement et la convention prestation de service « Relais Petite Enfance » avec la Mutualité Sociale Agricole « Beauce Cœur de Loire »
-
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-041

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames **CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU** (suppléante), Messieurs, **ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.**

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs **ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC,** Mesdames **BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.**

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023



-
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu le dossier de partenariat présenté par le club de Tir à l'Arc d'Avord pour l'organisation du championnat de France 2023, de tir à l'arc 3D.
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président
- Le conseil communautaire, après en avoir délibéré
- Décide d'allouer une participation d'un montant de 1 500 € au club de Tir à l'Arc d'Avord pour l'organisation du championnat de France de tir à l'arc 3D qui se déroulera sur la commune de Gron les 7 et 8 octobre 2023.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de suffrages
exprimés : 31
Quorum : 19

2023-04-042

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de GRON, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

PRÉSENTS : Mesdames CHIRON, DE KERPOISSON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, MOREAU (suppléante), Messieurs, ALEXANDRE, BLANCHARD, BONVOT, BOUGRAT, CARLIER, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX MÉREAU, MOINET, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, CHAROY, CHASSIOT, PERRONNET, PISKOREK, TIBAYRENC, Mesdames BELLEVILLE, DAVAINÉ POLANOWSKI, ERNE, SARRON, SURGENT.

POUVOIRS : M. ALLÉGAERT à M. JAUBERT, M. BARREAU à M. MÉREAU, M. CHAROY à M. CARLIER, M. PISKOREK à M. VAN DE WEGHE, M. TIBAYRENC à Mme CHIRON, Mme ERNE à M. BOUGRAT, Mme SARRON à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DE KERPOISSON

-
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu le projet motion de soutien à des mesures volontaristes contre les deserts médicaux portée par l'association des maires du Cher,
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente,
- Le conseil communautaire, adopte la motion de soutien à des mesures volontaristes contre les deserts médicaux tel qu'annexée.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 14 avril 2023
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire,
Béatrice DE KERPOISSON

Diffusion internet cc-laseptaine.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20230413-2023-04-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023